



JL BOULIN/DB
Délégué de Groupe

Monsieur DUPONCHEL
Directeur Branche Proximité
DISTRIBUTION CASINO FRANCE
24 rue de la Montat
42008 SAINT-ETIENNE

St-Etienne, le 28 mai 2004

Monsieur,

Notre organisation souhaite que s'ouvre une négociation permettant de remettre au même niveau les Co-Gérants et les employés en ce qui concerne la participation employeur de la mutuelle.

En effet, lors de la renégociation de l'accord de Casino France en 93, la direction de l'époque en jugeant la branche Supérette en difficulté n'avait pas souhaité participer au même niveau et ne contribue à la mutuelle que pour une part, niveau 1 par magasin, alors que pour les employés et encadrement elle contribue pour chacun des salariés au niveau 1.

La branche ayant retrouvé un excellent niveau de rentabilité, il nous semble que le moment est venu de revenir sur cette injustice.

Notre organisation se tient à votre disposition pour en parler et négocier un avenant sur ce sujet.

Veillez agréer, Monsieur, nos sincères salutations.

Jean Louis BOULIN,
Délégué de Groupe

PS : copies à Monsieur MASSUS et Monsieur BOURGERON